

A LesCar, vendredi 13 mars 2020,

Madame, Monsieur, cher parent,

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement se réunit ce lundi 16 mars ; elle décidera des modalités de mise en place de cette continuité pédagogique. D'ores et déjà, elle privilégiera le mode de transmission des supports par voie électronique. Une boîte électronique a été créée à cet effet pour chaque classe de l'école. Vous recevrez un premier message par ce biais lundi.

Pour les parents qui ne disposeraient pas d'un accès à Internet, l'enseignant(e) de votre enfant vous appellera pour convenir avec vous des modalités de communication.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le secrétariat de l'école au 05 59 81 03 34 ou sur secretariat.notredame.lescar@orange.fr

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

Je vous remercie de votre confiance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, cher parent, l'expression de mes sentiments dévoués.

Yoann ROBERT, Chef d'établissement

Ecole Notre Dame - 30, rue de la Cité - 64 230 LESCAR

05 59 81 03 34 - <http://www.notredame-lescar.fr/>

